

EAG
SR114

REF

No. 114
N^o

FOR IMMEDIATE RELEASE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOVEMBER 28, 1975
LE 28 NOVEMBRE 1975



CANADA

C
O
M
M
u
n
i
q
u
é

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
NOV 8 1975
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

JOINT COMMUNIQUÉ ON CANADA/POLAND DISCUSSIONS
ON FISHERIES MATTERS OF MUTUAL CONCERN

COMMUNIQUÉ CONJOINT SUR LES ENTRETIENS
CANADO-POLONAIS
SUR LA QUESTION DES PÊCHERIES

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Canadian and Polish officials met at Ottawa from November 25 to 27, 1975, to discuss fisheries matters of mutual concern.

Pursuant to the understanding reached in earlier discussions held in Ottawa on September 19, 1975, the two sides began the elaboration of a bilateral agreement on fisheries cooperation that would establish the terms and conditions governing continued fishing by the Polish fleet in waters off Canada's coasts, taking into account anticipated legal and jurisdictional changes in the regime of fisheries management in such waters and traditional Polish fishing. They also considered proposed short term arrangements regarding Polish fishing off the Pacific coast of Canada.

Both sides expressed satisfaction with the progress achieved in their talks and agreed to meet in Warsaw in January, 1976, with a view to concluding the negotiations.

The Polish Delegation was chaired by Mr. E. Wisniewski, Vice Minister, Ministry of Foreign Trade and Shipping. The Canadian Delegation was chaired by Mr. L.H. Legault, Director General, International Directorate, Fisheries and Marine Service, Department of the Environment.

*

*

*

Des représentants des Gouvernements canadien et polonais se sont réunis à Ottawa du 25 au 27 novembre 1975, pour discuter des questions de pêche qui intéressent les deux pays.

Les deux parties ont entrepris, sur la base de l'entente qui résulta de leurs discussions antérieures à Ottawa le 19 septembre 1975, l'élaboration d'un accord bilatéral sur leur coopération en matière de pêche, qui établirait les modalités devant gouverner la poursuite des opérations de pêche polonaises, dans les eaux au large des côtes canadiennes, tenant compte des modifications juridictionnelles prévisibles au régime de la gestion des pêcheries dans ces eaux, et de la tradition des pêcheries polonaises. Elles ont également étudié des mesures proposées à court terme concernant les opérations de pêche polonaises au large du littoral pacifique.

Les deux parties se sont déclarés satisfaites du progrès réalisé au cours de leurs entretiens, et ont convenu de se réunir à Varsovie en janvier 1976, dans le but de conclure les négociations.

La délégation polonaise fut présidée par Monsieur E. Wisniewski, Vice-ministre du Commerce extérieur et de l'économie maritime; Monsieur L.H. Legault, directeur général des pêches internationales et de la mer, ministère de l'Environnement, présida la délégation canadienne.